



**Annonces Officielles**  
**COMMUNE DE SAINT-GINGOLPH**  
**28.12.2018**

## Délivrance d'une autorisation d'exploiter

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la commune de Saint-Gingolph porte à la connaissance du public que M. Erkan Kiziler, domicilié à Bex, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite loi.

Locaux et emplacements : local commercial sur la parcelle N° 24, folio 1  
Lieu-dit : La Conche  
Adresse : route Cantonale 5, 1898 Saint-Gingolph  
Prestations : Café-Restaurant Ada  
Heures d'ouverture : de 9 h à 24 h  
Début de l'activité : 1er février 2019

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les adresser, par écrit, à la commune dans les trente jours dès la publication au Bulletin officiel.

Saint-Gingolph, le 28 décembre 2018

**L'Administration communale**